

Rapport annuel 2022



Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses

La Centrale de lettres de gage

Nom:	Pfandbriefzentrale der schweizerischen Kantonalbanken AG Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA Centrale delle banche cantonali svizzere per le obbligazioni fondiariae SA
Constitution:	10 février 1931 Assemblée constitutive 24 mars 1931 Inscription au registre du commerce
Forme juridique:	Société anonyme
Numéro IDE:	CHE-102.645.332
Domicile:	Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich
Adresse du bureau:	Josefstrasse 222, 8005 Zurich
Adresse postale:	Case postale, 8010 Zurich
Téléphone:	0041 44 292 31 97
E-mail:	pfandbriefzentrale@zkb.ch
Internet:	www.pfandbriefzentrale.ch/fr
Marque:	Der Schweizer Pfandbrief® La lettre de gage suisse® The Swiss Pfandbrief®
Bases légales:	Loi sur l'émission de lettres de gage du 25 juin 1930 Ordonnance sur l'émission de lettres de gage du 23 janvier 1931
Actionnariat:	Les 24 banques cantonales
Capital-actions:	2 225 millions de CHF; dont 445 millions de CHF libérés
Gestion:	Banque Cantonale de Zurich, Zurich
Organe de révision:	Ernst & Young SA, Zurich
Autorité de surveillance:	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne
Notations:	Moody's Banque Cantonale de Zurich
Statut FATCA:	NFFE passif (Non financial foreign entity)

Table des matières

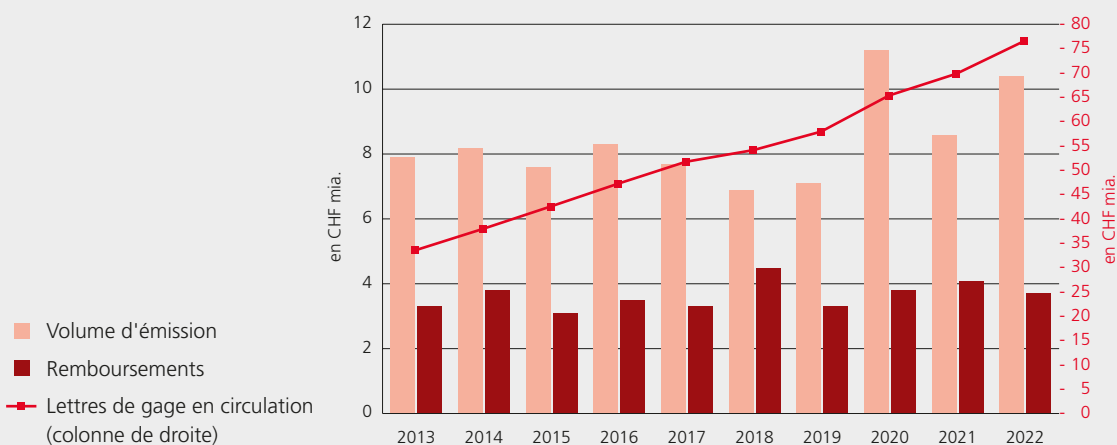
L'essentiel en chiffres	4
Avant-propos	6
Organes	10
Actionnariat	11
Couverture des prêts	12
Nouveaux emprunts de lettres de gage	13
Rapport sur la situation	14
Bilan	16
Compte de résultat	18
Tableau de flux de trésorerie	19
Tableau des fonds propres	20
Annexe aux comptes annuels	21
Affectation du bénéfice	29
Emprunts de lettres de gage en circulation	30
Rapport de l'organe de révision	38
Aperçu pluriannuel	42

L'essentiel en chiffres

	31.12.2022	31.12.2021
Activités d'émission	CHF 1 000	CHF 1 000
Emissions	10 443 000	8 583 000
Remboursements	-3 716 000	-4 047 000
Variations du stock	6 727 000	4 536 000
Volume des lettres de gage	CHF 1 000	CHF 1 000
Emprunts/prêts de lettres de gage	76 954 000	70 227 000
Emprunts en circulation	Nombre	Nombre
Emprunts et placements directs	130	110
Charges et produits d'intérêts annuels	CHF 1 000	CHF 1 000
Charges d'intérêts annuels sur les emprunts de lettres de gage	476 990	373 921
Produits d'intérêts annuels sur les prêts de lettres de gage	497 883	391 798
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux	en %	en %
Emprunts de lettres de gage	0,62	0,53
Prêts de lettres de gage	0,65	0,56
Durée résiduelle pondérée par les capitaux	Années	Années
Emprunts/prêts de lettres de gage	6,42	6,54
Fonds propres (après affectation du bénéfice)	CHF 1 000	CHF 1 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 923 469	1 925 110
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 543 946	1 409 011
Excédent de fonds propres	379 524	516 098
Taux de couverture des fonds propres	124,6 %	136,6 %
Rapport entre capital propre à prendre en compte et la totalité des fonds de tiers	2,5 %	2,7 %
Notations	Notation	Notation
Moody's (emprunts)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich (émetteur)	AAA (stable)	AAA (stable)
Notations de durabilité (émetteur)	Notation	Notation
MSCI ESG	A	A
ISS ESG	C Prime	C Prime

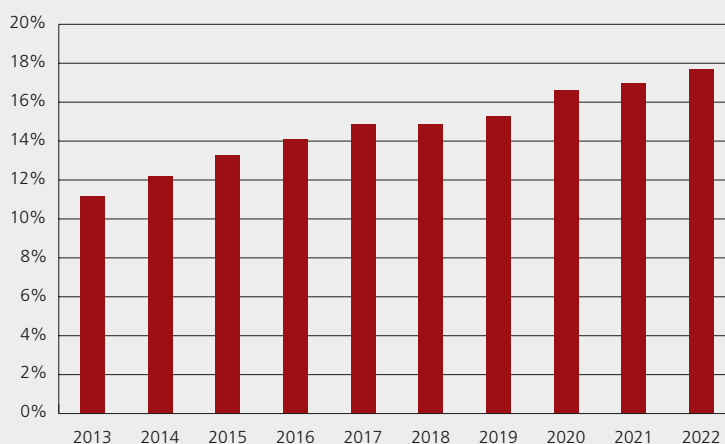
Evolution du volume des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage

Etat au 31 décembre



Part des prêts de lettres de gage aux créances hypothécaires des banques cantonales

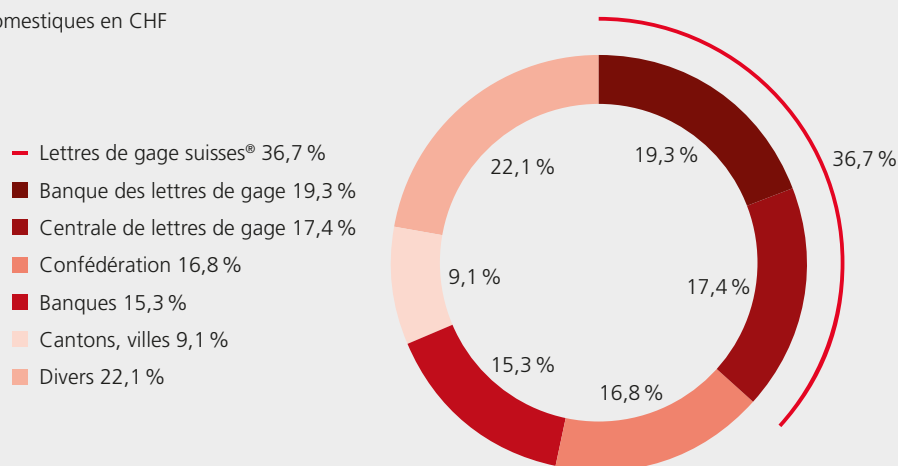
Etat au 31 décembre



Part de marché de « La lettre de gage suisse® »

Obligations d'émetteurs domestiques en CHF

Etat au 31 décembre 2022



Avant-propos



Sven Bucher, Directeur, Daniel Fust, Président du conseil d'administration

Chers représentants des banques actionnaires, Chers investisseurs,

Au cours de l'exercice 2022, la Centrale de lettres de gage a émis des emprunts obligataires pour un volume de 10,4 milliards de CHF (année précédente: 8,6 milliards) à travers 12 lancements. Durant cette même période, des emprunts sur lettres de gage sont arrivés à échéance pour un montant totalisant 3,7 milliards de CHF (année précédente: 4,0 milliards). Le portefeuille a ainsi augmenté de 9,6 % (année précédente: 6,9 %) pour atteindre un nouveau record de 77,0 milliards de CHF (année précédente: 70,2 milliards). Au cours des huit dernières années, le volume des lettres de gage en circulation a donc plus que doublé. En matière de volume d'émission généré, 2022 constitue la deuxième année la plus importante dans l'histoire de la Centrale de lettres de gage, qui remonte à plus de 90 ans. Seule l'année 2020 a connu un volume supérieur, avec 11,3 milliards de CHF, en raison d'effets extraordinaires liés à la pandémie du coronavirus.

Des difficultés d'approvisionnement et l'augmentation des prix de l'énergie suite à la pandémie et à la guerre en Ukraine ont généré des incertitudes ainsi qu'une nette hausse de l'inflation. En conséquence et pour la première fois depuis une quinzaine d'années, la Banque nationale suisse a augmenté, en date du 16 juin 2022, son taux directeur, entretemps relevé à 1,0 % jusqu'à fin 2022. L'activité d'émission de la Centrale de lettres de gage est stimulée par la demande des banques membres pour des prêts sur lettres de gage ainsi que par la demande des investisseurs en emprunts obligataires sur lettres de gage. En prévision d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt, les investisseurs ont également demandé plus fréquemment des durées plus courtes durant l'année. En 2022, la Centrale de lettres de gage a émis des emprunts obligataires pour des durées comprises entre 3 et 20 ans. L'agence de notation Moody's a maintenu sa note maximale Aaa (outlook stable) pour la solvabilité des emprunts de la Centrale de lettres de gage. Sur l'ensemble de l'année 2022, les spreads des émetteurs AAA sont globalement restés stables. Toutefois, la situation reste la même que l'année précédente, à savoir que les spreads s'avèrent plus bas pour des échéances plus longues que pour des échéances plus courtes. Pour nos investisseurs, la sécurité de premier ordre, le large éventail des échéances tout comme la grande liquidité du marché des titres sont des arguments d'achat importants. A la fin 2022, la Centrale de lettres de gage avait en cours 129 séries d'emprunts (contre 109 l'année précédente) de placements publics, pour un volume moyen de 595 millions de CHF. En raison d'une activité soutenue d'émissions, la part de lettres de gage suisses®

a continué d'augmenter sur le marché national des obligations. Désormais, les deux établissements de lettres de gage représentent environ 37 % des encours de dette du segment domestique. La Banque des Lettres de Gage reste en tête avec une part de marché de 19,3 %, suivie de la Centrale de lettres de gage avec 17,4 % et de la Confédération avec 16,8 %.

La demande des banques membres en matière de prêts sur lettres de gage a continué d'augmenter par rapport à l'année précédente, partant d'un niveau déjà élevé. Notre volume de prêts sur lettres de gage ayant augmenté ces dernières années à un rythme bien plus marqué que celui des hypothèques, ces prêts sont ainsi devenus une source de refinancement toujours plus importante pour les Banques Cantonales. Fin 2022, la part de refinancement des prêts sur lettres de gage dans le volume hypothécaire des Banques Cantonales était de 17,7 % (année précédente: 17,0 %). Il y a 8 ans, cette part s'élevait encore à 12,4 %. Les prêts des centrales sur lettres de gage représentent une diversification importante dans la collecte de fonds et permettent indirectement à toutes les Banques Cantonales un accès au marché des capitaux à des conditions AAA. Grâce à la standardisation de la lettre de gage suisse® et au processus d'émission, les coûts sont réduits pour tous les participants. La fréquence élevée des émissions par la Centrale de lettres de gage permet aux Banques Cantonales de se refinancer régulièrement et par petites tranches de durées variées, offrant ainsi la possibilité d'optimiser leur profil de refinancement.

En tant qu'entreprise commune des 24 banques cantonales, la Centrale de lettres de gage n'est pas axée prioritairement sur le profit. Cependant, elle a pu à nouveau réaliser un résultat extrêmement réjouissant. Le bénéfice de l'exercice 2022 s'élève à 16,2 millions de CHF (année précédente: 15,7 millions). Le versement d'un dividende de 4,0 % (année précédente: 4,0 %) sera proposé à l'assemblée générale.

Evolutions de la réglementation

Lors de sa séance du 23 novembre 2022, le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} janvier 2023 l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur les banques et de l'ordonnance y relative. Cette modification s'accompagne d'adaptations de la loi sur l'émission de lettres de gage (LLG) et de l'ordonnance sur l'émission de lettres de gage (OLG). La LLG renforce la capacité de fonctionnement du système suisse d'émission de lettres de gage en cas d'insolvabilité ou de faillite d'une banque membre. Dans ce contexte, l'OLG règle la collaboration entre une personne mandatée par la FINMA auprès de la banque membre et les centrales de lettres de gage. Le nouvel article 11 alinéa 7 de l'OLP est également d'importance. Celui-ci permet aux institutions d'émission de lettres de gage de consulter ou d'obtenir à tout moment des informations sur les données du registre des gages de leurs banques membres ou d'autres données nécessaires à l'exécution de leurs obligations légales ou réglementaires.

La Centrale de lettres de gage a lancé un projet de numérisation portant sur le reporting du stock de couverture en vue de la mise en œuvre du dispositif réglementaire dit « Bâle III final » au printemps 2021. Les livraisons de données des banques membres concernant leur stock de couverture à l'attention de la Centrale de lettres de gage s'effectueront à l'avenir via une interface électronique. Le projet a été poursuivi l'année dernière. Du fait de la complexité de la connexion des 24 banques membres et du respect des exigences nécessaires imposées par le droit de la protection des données, des retards ont toutefois été enregistrés. Parallèlement, la mise en œuvre de Bâle III final a également pris du retard en Suisse. Nous remercions toutes nos banques membres pour leur collaboration diligente dans le cadre de ce projet très important pour la Centrale de lettres de gage.

Assemblée générale à Vevey / activités du conseil d'administration / changements au sein du personnel

Pour la première fois depuis 2019, une assemblée générale s'est tenue en présence des représentants des actionnaires. La 91^{ème} assemblée générale ordinaire, qui a eu lieu le 24 juin 2022 à Vevey, a été organisée par la Banque Cantonale Vaudoise et s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. L'assemblée a traité les affaires statutaires.



Conseil d'administration (de gauche à droite): Dieter Widmer, Hanspeter Rhyner, Ueli Manser, Rudolf Sigg, Dr. Thomas Paulsen, Virginie Fauveau, Daniel Fust, Alois Schärli, Pierre-Alain Leuenberger, Hans Egloff



L'équipe de la Centrale de lettres de gage (de gauche à droite): Peter Widmer, Michael Benn, Daniela Rey, Sven Bucher, Esther Kälin, Ursina Kubli Burgauer, Michael Wölfle

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2022. Pour l'essentiel, il s'est occupé des tâches de gestion et de surveillance qui lui sont confiées. Le conseil d'administration procède régulièrement à des analyses de risque et vérifie le respect des directives et des limites en matière de politique des risques. Les autres thèmes importants examinés par le conseil d'administration ont été l'adaptation du Règlement de placement et d'organisation et, en particulier, le projet de numérisation du reporting du stock de couverture.

Marcel Amiet, membre de la direction depuis de nombreuses années, a quitté ce poste à la Centrale de lettres de gage le 30 juin 2022. Marcel Amiet y exerçait la fonction de responsable des risques (CRO) depuis le 6 novembre 2013. Le conseil d'administration remercie Marcel Amiet pour son activité de plusieurs années. Pour lui succéder, le conseil d'administration a nommé en date du 24 juin 2022 Ursina Kubli Burgauer, lic. oec. publ. et CAIA. Elle dirige le secteur « Immobilien Analytics » au sein de l'unité d'affaires Risk de la Banque cantonale de Zurich. L'expérience professionnelle et les qualifications d'Ursina Kubli Burgauer garantissent qu'au niveau opérationnel de la Centrale de lettres de gage, les compétences techniques en matière de gestion des risques en général et de financement immobilier en particulier continuent d'être bien représentées.

Perspectives pour l'année 2023

Au cours de l'exercice 2023, des emprunts d'un montant de 5,3 milliards de CHF (contre 3,7 milliards l'année précédente) arriveront à échéance de remboursement. Pour le refinancement des prêts accordés aux 24 Banques Cantonales membres et financés par ces emprunts, ainsi que pour réunir des moyens supplémentaires, nous prévoyons neuf dates d'émission pour l'année 2023. Nous nous attendons à ce que la demande de prêts des Banques Cantonales reste élevée. Les lettres de gage, sûres, liquides et attrayantes en termes de rendement après correction des risques, devraient encore faire l'objet d'une demande soutenue de la part de nos investisseurs l'année prochaine. Les rendements désormais à nouveau nettement positifs rendent les lettres de gage attrayantes non plus uniquement pour les investisseurs institutionnels.

La Centrale de lettres de gage, bâtisseuse de ponts

La Centrale de lettres de gage est, depuis des années, l'entreprise commune la plus constante et durable des Banques cantonales. Dans nos publications, nous reflétons ce qui nous unit au travers de motifs de ponts qui diffèrent chaque année. La page de couverture de ce rapport annuel montre le pont Ganterbrücke, construit en 1980. Ce viaduc aux courbes audacieuses fait partie de la route du Simplon, qui relie le Valais à l'Italie et au Tessin.

La Centrale de lettres de gage est au service de l'ensemble des 24 banques membres et fournit avec succès des capitaux en tant qu'intermédiaire entre les investisseurs et les Banques Cantonales. De nombreux acteurs contribuent à ce succès. Nous les en remercions tous très chaleureusement.



Daniel Fust
Président du conseil d'administration



Sven Bucher
Directeur

Organes

Etat au 31 décembre 2022

Conseil d'administration

Président

Daniel Fust
Président de la Direction générale de la Graubündner Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2021

Vice-président

Dieter Widmer
Président de la Direction de la Aargauische Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2019

Membres

Virginie Fauveau
Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale de Genève
Membre du Conseil d'administration depuis 2021

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise
Membre du Conseil d'administration depuis 2021

Ueli Manser
Président de la Direction de la Appenzeller Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2019

Dr. Thomas Paulsen
Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise
Membre du Conseil d'administration depuis 2009

Hanspeter Rhyner
Président de la Direction générale de la Zuger Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2021

Alois Schärli
Membre de la Direction générale de la Berner Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Rudolf Sigg
Membre de la Direction générale de la Zürcher Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2009
(CFO Centrale de lettres de gage 2007 - 2009)

Hans Egloff
Avocat, Zurich
Membre du Conseil d'administration depuis 2017
Membre nommé par le Conseil fédéral selon l'art. 37 de la Loi sur l'émission de lettres de gage pour la durée du mandat de 2021 à 2024

Direction

Sven Bucher
Directeur

Ursina Kubli Burgauer
Directrice adjointe

Daniela Rey
Directrice adjointe

Michael Wölfle
Directeur adjoint

Michael Benn
Directeur adjoint, secrétaire du Conseil d'administration

Organe de révision

Ernst & Young SA, Zurich

Actionnariat

Etat au 31 décembre 2022

Actionnaires	Capital-actions				Prêts de lettres de gage	
	Nominal CHF 1 000	Part %	Libéré CHF 1 000	Non libéré* CHF 1 000	Montant CHF 1 000	Part %
Zürcher Kantonalbank	396 430	17,82	79 286	317 144	11 924 000	15,49
Banque Cantonale Vaudoise	303 415	13,64	60 683	242 732	6 106 000	7,93
Berner Kantonalbank	238 685	10,73	47 737	190 948	6 814 000	8,85
Banque Cantonale de Genève	131 480	5,91	26 296	105 184	3 938 000	5,12
St. Galler Kantonalbank	129 455	5,82	25 891	103 564	4 232 000	5,50
Thurgauer Kantonalbank	129 455	5,82	25 891	103 564	5 613 000	7,29
Basellandschaftliche Kantonalbank	115 295	5,18	23 059	92 236	3 251 000	4,22
Basler Kantonalbank	115 295	5,18	23 059	92 236	3 319 000	4,31
Luzerner Kantonalbank	95 065	4,27	19 013	76 052	7 096 000	9,22
Graubündner Kantonalbank	84 955	3,82	16 991	67 964	2 962 000	3,85
Aargauische Kantonalbank	82 935	3,73	16 587	66 348	1 849 000	2,40
Banque Cantonale du Valais	64 730	2,91	12 946	51 784	2 111 000	2,74
Banque Cantonale de Fribourg	60 685	2,73	12 137	48 548	4 349 000	5,65
Schaffhauser Kantonalbank	48 545	2,18	9 709	38 836	846 000	1,10
Schwyzner Kantonalbank	40 455	1,82	8 091	32 364	1 744 000	2,27
Banque Cantonale Neuchâteloise	38 435	1,73	7 687	30 748	2 231 000	2,90
Zuger Kantonalbank	30 335	1,36	6 067	24 268	1 677 000	2,18
Banca dello Stato del Cantone Ticino	24 270	1,09	4 854	19 416	2 320 000	3,01
Glarner Kantonalbank	20 230	0,91	4 046	16 184	787 000	1,02
Obwaldner Kantonalbank	20 230	0,91	4 046	16 184	551 000	0,72
Nidwaldner Kantonalbank	18 205	0,82	3 641	14 564	1 222 000	1,59
Appenzeller Kantonalbank	14 165	0,64	2 833	11 332	491 000	0,64
Urner Kantonalbank	12 130	0,55	2 426	9 704	704 000	0,91
Banque Cantonale du Jura	10 120	0,45	2 024	8 096	817 000	1,06
Total	2 225 000	100,00	445 000	1 780 000	76 954 000	100,00

*Des engagements écrits des 24 banques actionnaires s'appliquent au capital-actions non libéré selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Couverture des prêts

La chaîne de sécurité des lettres de gage

La chaîne de sécurité des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage compte cinq maillons. Premièrement, la Centrale de lettres de gage est pleinement responsable à hauteur de ses fonds propres. Deuxièmement, les banques cantonales se portent garantes de leurs emprunts. De plus, pour la plupart des banques cantonales (à l'exception de Berne, Vaud et Genève), leurs cantons propriétaires sont garants de leurs obligations. Les débiteurs hypothécaires et les biens immobiliers remis en gage auprès de la Centrale de lettres de gage constituent les quatrième et cinquième maillons de la chaîne de sécurité. Pour les investisseurs, il en résulte une sécurité la plus élevée possible. Cette chaîne explique pourquoi l'agence Moody's et le département Research de la Banque Cantonale de Zurich ont accordé aux emprunts de la Centrale de lettres de gage leur plus haute notation.

Une couverture des prêts bien diversifiée

La couverture des prêts de lettres de gage ne comprend que des immeubles d'habitation (maisons individuelles, maisons à plusieurs logements, logements en copropriété, immeubles avec parts artisanales et

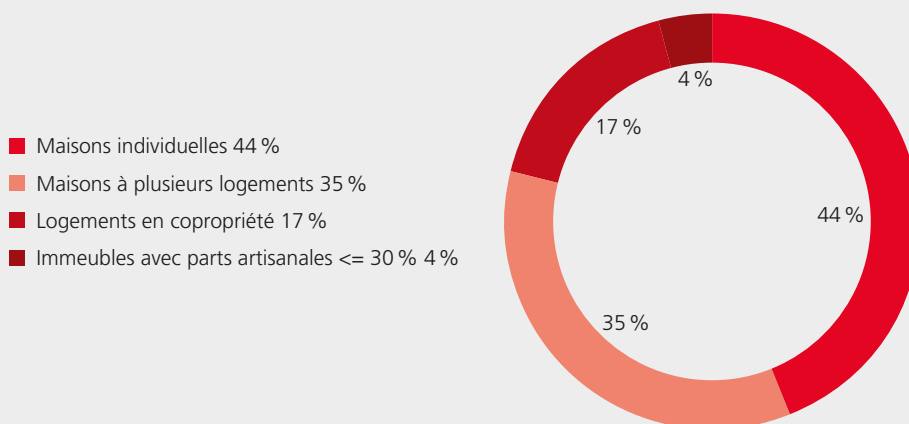
commerciales jusqu'à 30 %). Les objets gagés sont largement répartis dans toute la Suisse. Les sociétés d'audit des banques cantonales contrôlent chaque année le respect de ces prescriptions.

Des immeubles en Suisse

Des prescriptions légales et réglementaires très strictes s'appliquent aux gages des prêts hypothécaires des banques membres. Elles limitent la charge à un maximum de deux tiers de la valeur de nantissement des immeubles. Tous les gages immobiliers se trouvent en Suisse. Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % de leur volume par les créances hypothécaires gagées. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10 % plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. Comme il est légalement obligatoire de respecter ces critères en tout temps, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est en permanence garanti. Le Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage a limité le volume des prêts de chaque banque membre à 35 % de ses créances hypothécaires suisses portées au bilan.

Stock de couverture de la Centrale de lettres de gage

Etat au 31 décembre 2022



Nouveaux emprunts de lettres de gage

Pendant l'exercice 2022, un total de 38 transactions, avec 12 lancements de nouvelles émissions et des augmentations sur des emprunts existants, ont été effectuées:

Libération	Série	Taux d'intérêt %	Prix d'émission %	Durée en années	CHF mios.	Remboursement	
						Série	CHF mios.
11.02.2022	528	0,000	98,017	8,094	542	400	150
	542	0,375	100,055	10,728	249	419	643
	543	0,450	100,430	20,000	156		
02.03.2022	544	0,350	100,020	5,417	448		
	545	0,650	100,269	9,586	411		
	546	0,750	100,532	15,000	156		
28.03.2022	547	0,750	100,402	8,392	445		
	548	0,900	100,301	11,144	212		
	549	1,000	100,035	15,539	168		
22.04.2022	550	1,100	100,367	5,989	324	435	967
	551	1,400	100,444	10,356	316		
	552	1,450	100,857	19,894	333		
24.05.2022	466	0,625	98,287	5,100	83		
	550	1,100	100,132	5,900	78		
	450	1,500	102,023	6,697	173		
	551	1,400	98,832	10,267	296		
	552	1,450	97,389	19,806	194		
20.06.2022	553	1,500	100,346	7,492	323	428	703
	554	1,700	100,419	10,103	366		
	555	1,900	100,167	20,047	267		
19.07.2022	556	1,450	100,266	7,781	292		
	557	1,650	100,082	10,422	346		
	558	1,800	100,078	13,844	305		
09.09.2022	559	1,500	100,128	6,703	252	425	611
	554	1,700	100,147	9,883	348		
	560	1,850	100,068	14,564	265		
04.10.2022	445	1,625	99,065	3,703	293		
	561	2,100	100,356	7,792	184		
	562	2,200	100,183	12,000	407		
07.11.2022	563	1,625	100,162	3,417	237	479	390
	564	2,125	100,547	7,783	432		
	565	2,350	100,821	15,028	260		
12.12.2022	566	1,500	100,389	4,353	143	442	252
	567	1,700	100,660	7,972	264		
	568	1,800	100,510	12,000	428		
22.12.2022	554	1,700	100,832	9,597	96		
	562	2,200	105,802	11,783	231		
	560	1,850	102,162	14,278	120		
Total					10 443		3 716

Rapport sur la situation

Environnement économique

Au début de l'année dernière, la pandémie de coronavirus est entrée dans sa phase endémique et a largement perdu son caractère préoccupant. Partout dans le monde, les restrictions imposées par les gouvernements ont été progressivement levées. La Chine, avec sa stratégie stricte de zéro Covid, a fait exception. Mais à peine la dynamique économique a-t-elle repris que la Russie a entamé une guerre contre l'Ukraine. Les prix de l'énergie ont alors flambé et les taux d'inflation élevés sont devenus un problème de premier ordre. En réaction aux taux d'inflation les plus élevés depuis plus de 40 ans, les banques centrales du monde entier ont relevé leurs taux directeurs rapidement et de manière significative. En neuf mois, la Réserve fédérale américaine a ainsi augmenté son taux directeur de 4,25 %. La Banque nationale suisse (BNS) a elle aussi mis fin à sa politique de taux d'intérêt négatifs introduite en 2014 et relevé son taux directeur en territoire positif, avant même la Banque centrale européenne. En l'espace de six mois, le taux directeur de la BNS a augmenté de 1,75 % - en Suisse, il faut remonter à 2000 pour observer une hausse des taux d'intérêt d'une telle ampleur. Alors qu'en début d'année les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans se situaient encore tout juste dans la zone négative, ils ont augmenté en cours d'exercice pour atteindre 1,6 % à la fin de l'année, et ce dans un contexte de forte volatilité.

Vers la fin de l'année, le recul modéré des prix de l'énergie et des matières premières a provoqué une certaine détente sur le front de l'inflation au niveau mondial et des lueurs d'espoir sont apparues en ce qui concerne les difficultés d'approvisionnement. Les principales banques centrales ont cependant expressément souligné que la stabilité des prix restait leur priorité absolue et que d'autres hausses des taux d'intérêt suivraient dans les mois à venir. Contrairement à ce que l'on observe sur les marchés financiers, les effets de la politique monétaire plus restrictive sur l'économie réelle ne se feront pleinement sentir qu'en 2023. Par conséquent, les craintes d'une récession à l'échelle mondiale se sont multipliées vers la fin de l'année 2022.

En Suisse, la reprise économique liée à l'évolution de la pandémie s'est poursuivie début 2022. En février, le Conseil fédéral a levé la quasi-totalité des mesures restrictives, ce qui a donné un coup de pouce supplémen-

taire à l'économie. L'économie suisse a certes perdu de son élan au cours des derniers mois de l'année, mais l'immigration nette soutenue a permis de renforcer la croissance du PIB. L'amélioration de la conjoncture par rapport aux pays voisins a accru la disposition à migrer des travailleurs. Le PIB suisse a augmenté d'environ 2 % en 2022. Contrairement au reste de l'Europe, aucune crainte de récession n'était perceptible en Suisse en fin 2022. L'immigration continue de soutenir l'économie et le marché suisse du travail s'est montré extrêmement robuste. Le taux de chômage moyen s'est établi à 2,2 %, soit son niveau le plus bas depuis 20 ans, ce qui a encore accentué la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Grâce au mix énergétique actuel, à la part élevée de prix administrés dans l'indice des prix à la consommation et au renforcement du franc, la hausse des prix en Suisse s'est révélée modérée par rapport aux pays voisins. Le taux d'inflation annuel a toutefois atteint un niveau très élevé de 2,8 % - un taux qui avait été dépassé pour la dernière fois au début des années 1990.

Depuis le début du millénaire, les prix des logements en propriété en Suisse n'ont fait qu'évoluer à la hausse. La fin des taux d'intérêt négatifs laisse toutefois apparaître des signes de ralentissement. Sur les portails immobiliers, il faut de plus en plus souvent s'y reprendre à deux fois avant que les objets ne soient vendus. Certaines annonces réapparaissent avec un prix inférieur, ce qui favorise les ventes mais envoie un mauvais signal. Malgré des signes de ralentissement, les prix des logements en propriété en Suisse ont enregistré un nouveau record en 2022, mais la croissance des prix s'est nettement ralentie. Les volumes des prêts hypothécaires des banques suisses ont connu une évolution similaire.

Le marché des logements locatifs est également resté étonnamment robuste en 2022, en dépit des taux d'intérêt plus élevés. Toutefois, sur le marché des transactions, de plus en plus de signaux indiquent que les prix de vente seront sous pression à l'avenir. En revanche, s'agissant des revenus locatifs, les propriétaires d'immeubles locatifs se trouvent dans une situation confortable. Il y a quelques années encore, les investisseurs s'inquiétaient de la hausse du taux de vacance sur le marché locatif.

L'époque d'une offre excédentaire est cependant révolue. L'activité de construction a fortement régressé en Suisse. Ainsi, cette dernière ne couvre pas le besoin accru de logements en raison de l'importance de l'immigration nette. Au 1er juin 2022, le taux de logements vacants s'élevait encore à 1,31 % (contre 1,54 % l'année précédente). En conséquence, les loyers proposés à l'heure actuelle augmentent fortement.

Bilan

Les prêts aux banques membres et les emprunts de lettres de gage ont augmenté pendant l'année sous revue de 6'727 millions de CHF à 76'954 millions. Le niveau record de l'exercice précédent a ainsi été à nouveau dépassé de manière significative.

Compte de résultat

En dépit du renversement de la courbe des taux d'intérêt, le niveau toujours bas des taux d'intérêt a maintenu un impact négatif sur le produit des intérêts des fonds placés. Le produit des intérêts des titres s'est élevé à 3,6 millions de CHF, soit au-dessous des 5,4 millions de l'année précédente. Le recul est notamment lié à la baisse des bénéfices réalisés sur les emprunts vendus par anticipation (2022: 0,1 million de CHF, 2021: 1,5 million). Sans ces effets spéciaux, les autres produits d'intérêts auraient diminué de 0,5 million de CHF par rapport à l'année précédente. Pour compenser les produits d'intérêts en diminution sur les placements en titres, une marge d'intérêts de trois points de base est prélevée depuis le 1er janvier 2014 sur les nouveaux prêts. Ceci a généré en 2022 un produit de 19,4 millions de CHF (16,8 millions en 2021). Pendant l'exercice sous revue, les frais de commission ont baissé, passant de 1,8 millions de CHF à 1,7 million. En revanche, les frais d'émission ont augmenté de 0,9 million de CHF à 1,0 million. Les frais de gestion ont augmenté de 0,4 million de CHF pour atteindre 4,2 millions. La principale raison de cette augmentation réside dans les coûts - inclus dans les frais de gestion - du projet de numérisation du reporting du stock de couverture. Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous prions de vous référer au paragraphe évolutions de la réglementation de l'avant-propos à la page 7. L'exercice s'est soldé par un résultat de CHF 16,2 millions de CHF (15,7 millions l'année précédente). Pour l'année 2022, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de distribuer un dividende de 4,0 % sur le capital libéré. Le capital-actions libéré pendant l'année 2021 donne droit au dividende à partir du 1er janvier 2022.

Fonds propres

Les fonds propres pouvant être pris en compte (après

affectation du bénéfice) ont baissé de 1,6 millions de CHF à 1'923,5 millions. Selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, 75 % du capital-actions non versé peuvent être pris en compte s'il existe un engagement écrit des actionnaires.

En raison de la hausse du bilan, les fonds propres requis ont augmenté de 134,9 millions de CHF à 1'543,9 millions. Au 31 décembre 2022 et après affectation du bénéfice, il en est résulté un excédent de fonds propres de 379,5 millions de CHF (en 2021, de 516,1 millions), respectivement un taux de couverture des fonds propres de 124,6 % (136,6 % en 2021).

Réalisation d'une évaluation des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les risques de la Centrale de lettres de gage. Il évalue l'adéquation et le respect des prescriptions et des limites en matière de politique de risques, le profil de risque ainsi que les événements particuliers et leurs développements. A cette occasion, il prend en compte dans son évaluation les mesures prévues pour réduire les risques et les mesures de contrôle interne. Les risques sont surveillés en conséquence. Selon l'évaluation des risques par le Conseil d'administration, les présents comptes annuels ne nécessitent pas de provisions ou de corrections de valeur.

Activités de recherche et de développement

Selon la Loi sur l'émission de lettres de gage et son ordonnance d'application, le modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage ne prévoit aucune activité de recherche et de développement.

Événements extraordinaires

Pendant l'année 2022, aucun événement extraordinaire ne s'est produit qui ait nécessité d'être mentionné dans les comptes annuels.

Perspectives

En 2023 des emprunts arriveront à échéance pour un montant total de 5'301 millions de CHF (3'716 millions en 2022). Pour répondre de manière optimale aux besoins des banques membres et des investisseurs, la Centrale de lettres de gage planifie 9 émissions pour l'année 2023.

Sur la base d'une activité étroitement réglementée et de prescriptions de sécurité très sévères, il n'y aura pas de changements significatifs en 2023 quant aux opportunités et aux risques de la Centrale de lettres de gage. On s'attend à ce que l'activité d'émission reste vigoureuse et à ce que le résultat s'améliore en raison de l'augmentation des revenus issus de la marge d'intérêt.

Bilan

Actifs	Annexe	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Avoirs en banque à vue		9 043	28 903	-19 860	-68,7 %
Liquidités		9 043	28 903	-19 860	-68,7 %
Papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	1	66 247	68 705	-2 458	-3,6 %
Actifs détenus à court terme		66 247	68 705	-2 458	-3,6 %
Prêts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	2	5 301 000	3 716 000	1 585 000	42,7 %
Impôt anticipé		637	888	-251	-28,3 %
Autres actifs		144	0	144	n/a
Autres créances à court terme		5 301 781	3 716 888	1 584 893	42,6 %
Intérêts courus		108 497	86 518	21 978	25,4 %
Frais d'émission à amortir	3	5 727	5 433	293	5,4 %
Actifs transitoires		37	36	1	2,4 %
Actifs de régularisation		114 260	91 988	22 272	24,2 %
Actif circulant		5 491 332	3 906 485	1 584 848	40,6 %
Papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	1	641 413	623 191	18 222	2,9 %
Prêts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	2	71 653 000	66 511 000	5 142 000	7,7 %
Immobilisations financières		72 294 413	67 134 191	5 160 222	7,7 %
Actif immobilisé		72 294 413	67 134 191	5 160 222	7,7 %
Total actif		77 785 745	71 040 676	6 745 069	9,5 %

Passifs	Annexe	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Engagements envers les banques à terme (échéance jusqu'à 1 an)		8 600	25 000	-16 400	-65,6 %
Emprunts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	4	5 301 000	3 716 000	1 585 000	42,7 %
Engagements à court terme portant intérêts		5 309 600	3 741 000	1 568 600	41,9 %
Impôt anticipé		9 411	0	9 411	n/a
Autres engagements à court terme		9 411	0	9 411	n/a
Intérêts courus		206 135	184 601	21 534	11,7 %
Régularisation sur commissions de paiement sur lettres de gage		548	814	-266	-32,7 %
Passifs transitoires		781	151	630	416,5 %
Passif de régularisation		207 465	185 566	21 898	11,8 %
Fonds étrangers à court terme		5 526 476	3 926 566	1 599 910	40,7 %
Emprunts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	4	71 653 000	66 511 000	5 142 000	7,7 %
Engagements à long terme portant intérêts		71 653 000	66 511 000	5 142 000	7,7 %
Fonds étrangers à long terme		71 653 000	66 511 000	5 142 000	7,7 %
Capital-actions	5	2 225 000	2 225 000	0	0,0 %
Capital-actions		2 225 000	2 225 000	0	0,0 %
Capital-actions non libéré	5	-1 780 000	-1 780 000	0	0,0 %
Réserves légales provenant de bénéfices	6	40 395	39 610	785	2,0 %
Réserves facultatives provenant de bénéfices		101 350	101 350	0	0,0 %
Bénéfice reporté		3 365	1 478	1 887	127,7 %
Bénéfice annuel		16 160	15 672	488	3,1 %
Réserves et bénéfice de l'exercice		161 269	158 110	3 160	2,0 %
Fonds propres		606 269	603 110	3 160	0,5 %
Total passif		77 785 745	71 040 676	6 745 069	9,5 %

Compte de résultat

	Annexe	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Produits d'intérêts sur les prêts de lettres de gage	7	422 613	409 434	13 179	3,2 %
Charges d'intérêts sur les emprunts de lettres de gage	7	-403 235	-392 633	-10 602	2,7 %
Marge d'intérêt des lettres de gage		19 378	16 801	2 577	15,3 %
Produits d'intérêts sur les papiers-valeurs		3 575	5 400	-1 826	-33,8 %
Charges d'intérêts bancaires		-32	-3	-29	n/a
Autres produits d'intérêts	8	3 542	5 397	-1 855	-34,4 %
Produits des commissions	9	88	45	44	98,2 %
Produits divers	10	0	-53	53	n/a
Produit d'exploitation		23 009	22 190	819	3,7 %
Charges sur commissions et émoluments	11	-1 696	-1 839	143	-7,8 %
Conseil d'administration et personnel	12	-147	-153	6	-4,2 %
Frais généraux et administratifs	13	-4 028	-3 600	-428	11,9 %
Charges administratives		-4 175	-3 753	-422	11,2 %
Frais d'émission	14	-978	-927	-52	5,6 %
Charges d'exploitation		-6 849	-6 518	-331	5,1 %
Bénéfice brut		16 160	15 672	488	3,1 %
Amortissements et corrections de valeur	15	0	0	0	n/a
Provisions	16	0	0	0	n/a
Bénéfice annuel		16 160	15 672	488	3,1 %
Résultat non dilué par action (CHF)		36.31	35.22		
Résultat dilué par action (CHF)		36.31	35.22		

Tableau de flux de trésorerie

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000
Activité de l'entreprise		
Bénéfice annuel	16 160	15 672
+ Amortissements et correctifs de valeur	0	0
+ Augmentation / - Diminution de provisions	0	0
Flux de trésorerie (Cash flow)	16 160	15 672
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	2 458	-15 445
+ Diminution / - Augmentation des autres créances à court terme	-1 584 893	330 486
+ Diminution / - Augmentation de l'actif de régularisation	-22 272	7 341
+ Augmentation / - Diminution des engagements portant intérêts à court terme	1 568 600	-329 000
+ Augmentation / - Diminution des autres engagements à court terme	9 411	0
+ Augmentation / - Diminution du passif de régularisation	21 898	-13 129
Variation de l'actif circulant net	-4 798	-19 747
+ Emissions de lettres de gage	10 443 000	8 583 000
- Emissions de prêts de lettres de gage	-10 443 000	-8 583 000
+ Remboursements de prêts de lettres de gage	3 716 000	4 047 000
- Remboursements de lettres de gage	-3 716 000	-4 047 000
Flux de fonds provenant de l'activité de lettres de gage	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité de l'entreprise	11 362	-4 075
Activité d'investissement		
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	-18 222	-98 676
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-18 222	-98 676
Activité de financement		
- Distribution de dividendes	-13 000	-11 375
+ Augmentation du capital-actions	0	120 000
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-13 000	108 625
Variation du fonds des liquidités	-19 860	5 874
Justification		
Montant des liquidités au 1er janvier	28 903	23 030
Montant des liquidités au 31 décembre	9 043	28 903
Variation des liquidités	-19 860	5 874

Le fonds des « liquidités » est identique avec la position au bilan « liquidités ».

Tableau des fonds propres

	Capital-actions CHF 1 000	Capital-actions non libéré CHF 1 000	Réserves légalés CHF 1 000	Réserves facultatives* CHF 1 000	Fonds propres CHF 1 000
Etat au 31.12.2020	1 625 000	-1 300 000	38 940	114 873	478 813
Attribution à la réserve légale			670	-670	0
Distribution de dividendes				-11 375	-11 375
Augmentation du capital-actions	600 000	-480 000			120 000
Bénéfice 2021				15 672	15 672
Etat au 31.12.2021	2 225 000	-1 780 000	39 610	118 500	603 110
Attribution à la réserve légale			785	-785	0
Distribution de dividendes				-13 000	-13 000
Bénéfice 2022				16 160	16 160
Etat au 31.12.2022	2 225 000	-1 780 000	40 395	120 874	606 269

*Inclus bénéfice reporté et bénéfice annuel

Le capital-actions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA se compose de 445'000 actions nominatives d'une valeur nominale individuelle de 5'000 CHF (année précédente: 445'000 actions nominatives). Ces titres sont libérés à hauteur de 20 %. Des engagements écrits s'appliquent au capital-actions non libéré des 24 banques actionnaires selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Selon l'article 3 de la Loi sur l'émission des lettres de gage, les actionnaires de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA doivent être exclusivement des banques cantonales au sens l'art. 3a de la Loi sur les banques et les caisses d'épargne. Des renseignements sur les actionnaires se trouvent dans le tableau « Actionariat ».

Il n'existe pas de capital conditionnel et approuvé.

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à 40,4 millions de CHF (exercice précédent: 39,6 millions).

Annexes aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels ont été réalisés selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les dispositions de la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG), de l'Ordonnance d'application (OLG), du Code suisse des Obligations (CO) et des Statuts de la Centrale de lettres de gage ont été par ailleurs respectées. Les comptes annuels reflètent une image conforme à la réalité de l'état de la fortune, de la situation financière et des revenus.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

En principe, l'évaluation des comptes est faite sur la base des valeurs d'acquisition historiques. Les actifs et les passifs sont évalués sur une base individuelle. En ce qui concerne les principales positions du bilan, ceci a les implications suivantes:

Liquidités

Les liquidités sont composées d'avoirs en banque et de placements financiers à court terme avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont utilisés à des fins de placement et, en règle générale, détenus jusqu'à leur échéance (« held to maturity »). Ce poste se compose exclusivement d'obligations libellées en francs suisses de première catégorie. Leur évaluation se fait selon la méthode dite de la « comptabilité d'exercice » (Accrual Method). Cette méthode implique que les papiers-valeurs sont détenus en règle générale jusqu'à leur échéance. Les agios et les disagiois comptabilisés à l'achat sont répartis de façon linéaire sur la durée. Les gains réalisés en cas de vente anticipée sont portés au compte de résultat au moment de leur réalisation. Les diminutions de valeur en rapport avec la bonité sont comptabilisées de manière individuelle sous forme de corrections de valeur.

Le prêt de titres (« securities lending ») consiste à prêter des papiers-valeurs sans lien avec les affaires de prêts. La Centrale de lettres de gage disposant des droits liés aux papiers-valeurs prêtés, leur transfert n'a aucun effet sur la comptabilisation ni aucune influence sur le bilan. Ces affaires sont traitées avec la Banque Cantonale de Zurich comme contrepartie principale.

Prêts de lettres de gage

Les prêts de lettres de gage aux banques membres sont faits en congruence avec les emprunts de lettres de gage, en ce qui concerne leur échéance et leur montant. Les créances sur les prêts aux membres sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Frais d'émissions à amortir

Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts, ce qui a une influence sur le compte de résultat.

Autres positions au bilan

Les autres positions sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Moment d'enregistrement

Le principe de la date de clôture est appliqué. Les opérations au bilan à terme fixe sont comptabilisées selon le principe de la date de conclusion (date de valeur).

Changements

Les principes de comptabilisation et d'évaluation du rapport annuel n'ont pas été modifiés.

Remarques sur les données chiffrées

Les montants indiqués dans les tableaux sont arrondis. De ce fait, les totaux peuvent être différents de la somme des valeurs individuelles.

Formes juridiques et gestion

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA est une société anonyme avec siège à Zurich. Au 31 décembre 2022, le capital-actions se composait de 445'000 actions nominatives de 5'000 CHF chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions.

Les instituts de lettres de gage sont exonérés des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes; l'exonération ne s'étend pas aux impôts directs des cantons et des communes sur la propriété foncière (article 6 de la Loi sur l'émission de lettres de gage).

La Banque Cantonale de Zurich s'occupe de la gestion de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA depuis sa fondation en 1931. Elle met à disposition le personnel et l'infrastructure.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA n'emploie personne.

Commentaires du bilan

1 | Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Valeur nominale			Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000		31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000
66 200	68 674	Echéance jusqu'à un an	66 247	68 705	66 024	69 414
633 565	614 215	Echéance à plus d'un an	641 413	623 191	582 470	637 706
699 765	682 889	Total	707 660	691 896	648 494	707 120
171 105	129 975	Dont en prêts de titres	175 386	134 453	160 525	140 280
528 245	473 395	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	535 204	481 264	491 145	494 170

La Centrale de lettres de gage ne détient pas d'emprunts subordonnés.

Echéance jusqu'à un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance jusqu'à un an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000		31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
2 400	4 000	Confédération	2 402	4 000	2 409	4 043
3 000	8 500	Cantons	3 000	8 509	2 999	8 568
26 300	46 600	Banques cantonales	26 316	46 623	26 257	47 128
7 000	5 500	Autres prestataires financiers	7 003	5 500	7 025	5 552
10 000	0	Emprunts propres	10 012	0	9 926	0
4 150	4 074	Divers	4 150	4 074	4 116	4 123
52 850	68 674	Total	52 883	68 705	52 731	69 414

Obligations d'émetteurs étrangers

2 000	0	Provinces	2 002	0	1 987	0
7 500	0	Autres prestataires financiers	7 512	0	7 501	0
3 850	0	Entreprises d'énergie	3 850	0	3 805	0
13 350	0	Total	13 365	0	13 293	0
66 200	68 674	Total à échéance jusqu'à un an	66 247	68 705	66 024	69 414
19 300	5 000	Dont en prêts de titres	19 318	5 000	19 229	5 055
33 250	18 000	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	33 282	18 009	33 145	18 163

Echéance à plus d'un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance à plus d'un an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000		31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000

Obligations d'émetteurs domestiques

52 000	54 400	Confédération	55 293	58 288	52 237	61 612
69 275	72 275	Cantons	69 922	73 031	64 992	76 519
35 650	35 650	Villes, communes	36 195	36 296	34 330	38 804
2 400	2 400	Entreprises supranationales	2 589	2 624	2 492	2 772
89 070	106 370	Banques cantonales	89 817	107 264	79 745	108 758
143 400	143 400	Autres prestataires financiers	144 891	144 737	129 216	146 816
8 700	8 700	Entreprises d'énergie	8 721	8 724	7 416	8 689
110 000	94 000	Emprunts propres	110 364	94 532	98 299	95 062
32 200	27 650	Divers	32 319	27 764	30 218	28 322
542 695	544 845	Total	550 114	553 261	498 944	567 354

Obligations d'émetteurs étrangers

0	2 000	Provinces	0	2 005	0	2 026
3 000	0	Villes, communes	3 000	0	2 979	0
1 140	1 140	Entreprises supranationales	1 140	1 140	1 032	1 149
70 930	50 580	Autres prestataires financiers	71 332	51 093	64 773	51 414
7 800	11 650	Entreprises d'énergie	7 827	11 693	7 230	11 726
8 000	4 000	Divers	8 000	4 000	7 512	4 038
90 870	69 370	Total	91 299	69 930	83 525	70 352
633 565	614 215	Total à échéance à plus d'un an	641 413	623 191	582 470	637 706
151 805	124 975	Dont en prêts de titres	156 068	129 452	141 296	135 224
494 995	455 395	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	501 922	463 256	457 999	476 007

2 | Prêts de lettres de gage

Les prêts de lettres de gage sont structurés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et de plus d'un an comme suit:

	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000
Echéance jusqu'à un an	5 301 000	3 716 000
Echéance à plus d'un an	71 653 000	66 511 000
Total	76 954 000	70 227 000

Des prescriptions légales et réglementaires sévères s'appliquent à la couverture des prêts hypothécaires des banques membres. Les prêts de lettres de gage ne peuvent être garantis que par des immeubles d'habitation en Suisse. Pour les prêts, la limite de crédit de ces objets est fixée au maximum aux deux tiers de leur valeur. Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % de leur volume par les objets gagés. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10 % plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. La LLG stipule que la valeur du stock de couverture ne peut être inférieure à la somme des prêts gagés, y compris les intérêts non encore versés. Grâce à cette obligation légale et à la prescription réglementaire de la Centrale de lettres de gage imposant de limiter pour chaque banque cantonale les prêts gagés à un maximum de 35 % du volume de leurs prêts hypothécaires accordés au plan national, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est garanti en permanence.

A la date de clôture du bilan, aucune constitution de provision pour les besoins de l'exploitation n'est nécessaire. Des renseignements sur les prêts de lettres de gage des banques membres sont disponibles dans le tableau « Actionariat ».

3 | Frais d'émission à amortir

Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts et ont une influence sur le compte de résultat. Les frais d'émission à amortir ne sont pas portés au bilan selon leur échéance jusqu'à un an ou de plus d'un an.

Les frais d'émission activés ont évolué comme suit:

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000
Valeur initiale	5 433	5 317
Frais d'émission activés pendant l'exercice courant	1 272	1 043
Amortissements/frais d'émissions de l'exercice courant	-978	-927
Valeur finale	5 727	5 433

Les frais d'émission activés seront amortis comme suit pendant les exercices à venir:

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000
En 2022		912
En 2023	995	848
En 2024	882	734
En 2025	772	625
En 2026	683	548
En 2027	581	462
En 2028 et plus tard	1 813	1 304
Total	5 727	5 433

4 | Emprunts de lettres de gage

Les emprunts de lettres de gage sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Taux %	Echéances au 31.12.2022			Echéances au 31.12.2021		
	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000
0,000 - 0,999	2 493 000	55 284 000	57 777 000	1 093 000	55 075 000	56 168 000
1,000 - 1,999	2 210 000	13 730 000	15 940 000	2 473 000	9 713 000	12 186 000
2,000 - 2,999	598 000	2 489 000	3 087 000	150 000	1 573 000	1 723 000
3,000 - 3,999	0	150 000	150 000	0	150 000	150 000
Total	5 301 000	71 653 000	76 954 000	3 716 000	66 511 000	70 227 000

Taux d'intérêt moyen au 31.12.2022: 0,62 %

Taux d'intérêt moyen au 31.12.2021: 0,53 %

Le tableau « Emprunts de lettres de gage en circulation » présente les détails concernant les séries, y inclus les augmentations.

	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000
Charge d'intérêts annuels des emprunts de lettres de gage	476 990	373 921
Produit des intérêts annuels des prêts de lettres de gage	497 883	391 798

5 | Capital-actions

Capital-actions non libéré

Le capital-actions est divisé en 445'000 (année précédente: 445'000) actions nominatives d'une valeur nominale de 5'000 CHF chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Des informations concernant les actionnaires se trouvent dans le tableau « Actionnariat ».

Il n'existe pas de capital conditionnel et approuvé.

6 | Réserves légales provenant de bénéfices

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à 40,4 millions de CHF (exercice précédent: 39,6 millions).

Commentaires du compte de résultat

7 | Intérêts sur les prêts de lettres de gage

Une marge de trois points de base est prélevée sur le taux de l'emprunt de lettres de gage pour les prêts de lettres de gage depuis le 1er janvier 2014.

8 | Autres produits d'intérêts

Les intérêts sur les prêts de lettres de gage sont prélevés semestriellement et les intérêts sur les emprunts de lettres de gage annuellement. Les flux d'intérêts dus irréguliers sont gérés par la Centrale de lettres de gage. Les excès de liquidités à long terme sont investis dans des papiers-valeurs de haute qualité avec des taux d'intérêts fixes. La gestion des liquidités à court terme se fait en principe sous forme d'avances à terme fixes (engagements envers les banques à terme) et de placements à terme. En 2022, un montant de 1'419.64 CHF (année précédente: 3'087.37) est de plus imputable aux taux négatifs.

9 | Produit des commissions

Le produit des commissions comprend les commissions sur les papiers-valeurs prêtés à la Banque Cantonale de Zurich.

10 | Produits divers

Les produits divers contiennent des coupons et des lettres de gage prescrites.

11 | Commissions et émoluments

Les commissions pour l'encaissement des coupons sont portées à l'échéance au compte de résultat. Quant à la commission sur le remboursement des titres, elle est portée au passif sur un compte de régularisation pendant la durée des emprunts. Dès la série 443, seule une commission d'encaissement annuelle est payée et est chargée à l'échéance au compte de résultat. Les taxes de cotation SIX sont portées au compte de résultat après l'émission.

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000
Commission de paiement sur coupons/commission d'encaissement	1 449	1 586
Commission de paiement sur lettres de gage	67	103
Taxe de cotation SIX	180	150
Commissions et émoluments	1 696	1 839

12 | Conseil d'administration et personnel

Cette position comprend surtout les indemnités versées au Conseil d'administration.

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000
Honoraires du Conseil d'administration et jetons de présence	129	129
Autres frais de personnel, assurances sociales	18	25
Conseil d'administration et personnel	147	153

13 | Frais généraux et administratifs

Cette position comprend essentiellement les frais pour la gestion opérationnelle de la société.

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000
Gestion	2 910	2 767
Prestations de services de révision	150	74
- dont pour le contrôle de comptes et le contrôle de la surveillance	75	74
- dont pour d'autres prestations de révision*	75	0
Autres charges d'exploitation	967	758
Frais généraux et administratifs	4 028	3 600

* en relation avec le projet de numération du reporting du stock de couverture

14 | Frais d'émission

Le chiffre 3 des commentaires du bilan donne des informations supplémentaires sur la composition des frais.

15 | Amortissements et corrections de valeur

Aucun pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucun).

16 | Provisions

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Autres commentaires sur les comptes annuels

Positions extraordinaires, uniques ou non périodiques du compte de résultat

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Engagements ne devant pas être portés au bilan

La gestion opérationnelle est réglée par un contrat de gestion conclu avec la Banque Cantonale de Zurich. Ce contrat a été actualisé au 1er janvier 2014 et est en vigueur pour deux ans. Il sera reconduit tacitement pour deux autres années, s'il n'est pas dénoncé par l'une des parties au contrat au moins douze mois avant son arrivée à échéance. Aucune partie signataire n'a fait usage de ce droit de dénonciation. La rémunération des prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage à la fin de l'année calendaire.

Transactions avec des personnes proches

Depuis sa fondation en 1931, la Banque Cantonale de Zurich assure la gestion opérationnelle de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. Elle met du personnel et l'infrastructure à disposition. La rémunération de ses prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage. Toutes les transactions bancaires sont faites par la Banque Cantonale de Zurich. Les services bancaires sont fournis aux conditions du marché.

Résultats sectoriels

Du fait de la simplicité du modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage (il s'agit exclusivement de l'octroi de prêts aux banques cantonales par prélèvement de fonds sur le marché suisse des capitaux), il n'y a pas à l'interne de reporting au niveau sectoriel. De ce fait, on renonce à la publication de résultats sectoriels.

Evènements essentiels après la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 19 avril 2023. Ils doivent encore être approuvés par l'Assemblée générale. Entre la date de clôture du bilan et le 19 avril 2023, aucun évènement particulier n'est survenu qui aurait dû être pris en compte et signalé à cet endroit.

Fonds propres

Les prescriptions sur les fonds propres des deux centrales de lettres de gage suisses sont réglées par la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG) et dans l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (OLG).

A la date de clôture du bilan, les fonds propres (après affectation du bénéfice) se montent à:

	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000
Capital-actions libéré	445 000	445 000
Réserves légales issues des bénéfices	41 205	40 395
Réserves facultatives issues des bénéfices	101 350	101 350
Bénéfice reporté	914	3 365
75 % du capital-actions non libéré	1 335 000	1 335 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 923 469	1 925 110
2 % des créances obligataires au bilan de	77 197 276	70 450 566
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 543 946	1 409 011
Excédent de fonds propres	379 524	516 098
Taux de couverture des fonds propres	124,6 %	136,6 %

Affectation du bénéfice

Le 19 avril 2023, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de la manière suivante:

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000
Bénéfice reporté	3 365	1 478
Bénéfice annuel	16 160	15 672
A disposition de l'Assemblée générale	19 524	17 150
Attribution à la réserve légale	-810	-785
Attribution à la réserve facultative	0	0
Distribution de dividendes		
4,0 % sur 325 000 actions (CHF 1 000 libéré)*		-13 000
4,0 % sur 445 000 actions (CHF 1 000 libéré)	-17 800	
Bénéfice reporté à nouveau	914	3 365

* Le capital-actions libéré pendant l'année 2021 donne droit au dividende à partir du 1er janvier 2022.

Si l'affectation proposée du bénéfice est approuvée par l'assemblée générale du 23 juin 2023, le versement des dividendes aura lieu à la date de valeur du 7 juillet 2023 (40.00 CHF brut, 26.00 CHF net par action).

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.		Montant CHF mios.	
						31.12.2022		31.12.2021	
CH 002 705 139 7	372 D	3,000	101,150	02.10.2006	02.10.2026	150		150	
CH 010 955 959 8	400	2,500	100,964	11.02.2010	11.02.2022			150	
CH 011 901 508 6	405	2,000	100,030	01.11.2010	30.10.2025	320		320	
			98,908	10.12.2010		270	590	270	590
CH 012 735 037 6	410	2,375	100,191	06.04.2011	06.04.2026	385		385	
CH 013 161 074 0	411	2,250	100,575	17.06.2011	16.06.2023	598		598	
CH 013 684 715 6	413	1,750	101,466	02.09.2011	02.09.2026	245		245	
			104,330	03.02.2012		250	495	250	495
CH 014 121 969 8	414	1,625	100,759	31.10.2011	31.10.2024	395		395	
CH 014 829 545 1	419	1,250	100,906	03.02.2012	03.02.2022			202	
			101,782	19.03.2012				163	
			101,882	21.05.2012				278 643	
CH 018 121 502 8	420	1,375	100,204	19.03.2012	19.03.2027	532		532	
			102,453	13.11.2012		185	717	185	717
CH 018 291 088 2	422	1,625	101,854	17.04.2012	17.04.2028	396		396	
			105,050	10.09.2012		256	652	256	652
CH 018 525 822 2	423	1,500	101,416	21.05.2012	21.05.2029	456		456	
			96,193	12.12.2013		275	731	275	731
CH 018 906 973 2	424	1,250	101,259	17.07.2012	17.07.2024	262		262	
CH 019 371 754 0	425	1,000	100,722	10.09.2012	09.09.2022			611	
CH 019 880 032 5	427	1,000	100,934	13.11.2012	13.02.2023	295		295	
			99,051	20.02.2013		128		128	
			100,797	15.05.2013		147	570	147	570
CH 020 159 170 5	428	0,875	100,876	20.12.2012	20.06.2022			280	
			99,723	05.02.2013				423 703	
CH 020 456 725 6	429	1,375	100,720	05.02.2013	05.11.2027	227		227	
			99,254	20.02.2013		170		170	
			101,209	15.05.2013		425	822	425	822
CH 021 024 031 0	432	1,375	101,259	16.04.2013	16.04.2025	298		298	
CH 021 506 435 0	433	1,500	101,075	21.06.2013	21.06.2028	165		165	
			95,404	13.09.2013		179	344	179	344
CH 021 851 787 5	435	1,375	100,964	25.07.2013	22.04.2022			967	
CH 021 851 789 1	436	1,750	101,328	25.07.2013	25.02.2026	216		216	
			100,497	31.10.2013		85	301	85	301
CH 022 957 177 0	442	1,375	101,025	12.12.2013	12.12.2022			252	
CH 023 547 535 4	445	1,625	100,049	17.02.2014	17.06.2026	281		281	
			101,748	10.04.2014		125		125	
			111,074	14.09.2018		117		117 523	
			99,065	04.10.2022		293	816		
CH 024 259 614 3	449	1,125	100,973	30.04.2014	28.04.2023	142		142	
			101,978	20.06.2014		553		553	
			105,984	08.06.2018		175	870	175	870
CH 024 586 398 7	450	1,500	100,363	20.06.2014	05.02.2029	200		200	
			105,149	15.09.2014		115		115 315	
			102,023	24.05.2022		173	488		
CH 024 820 964 2	452	1,000	100,828	17.07.2014	18.12.2023	433		433	
			107,918	21.11.2016		104		104	
			104,167	22.04.2020		233	770	233	770

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.		Montant CHF mios.	
						31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
CH 025 360 923 1	454	0,750	100,378	15.09.2014	15.04.2024	570		570	
			104,512	21.06.2018		143	713	143	713
CH 025 643 460 3	456	0,750	100,185	23.10.2014	23.09.2024	335		335	
			100,513	18.11.2014		223		223	
			105,614	01.11.2019		295	853	295	853
CH 025 981 058 5	457	1,250	101,802	18.11.2014	16.11.2029	305		305	
			109,643	06.10.2017		199		199	
			113,569	27.06.2019		275	779	275	779
CH 026 343 297 0	458	0,500	100,339	22.12.2014	20.10.2023	385		385	
			104,731	19.11.2015		125		125	
			104,434	03.05.2017		230	740	230	740
CH 026 343 298 8	459	1,000	101,521	22.12.2014	22.09.2028	655		655	
			107,436	22.04.2020		214	869	214	869
CH 026 878 698 2	460	0,625	102,495	12.02.2015	12.02.2030	700		700	
			107,065	29.10.2020		117	817	117	817
CH 027 348 538 0	461	0,375	101,676	16.03.2015	14.02.2025	250		250	
			101,584	15.02.2018		707	957	707	957
CH 027 348 539 8	462	0,625	101,940	16.03.2015	16.07.2029	366		366	
			104,715	03.05.2017		98		98	
			104,319	22.04.2020		263		263	
			106,894	29.10.2020		107	834	107	834
CH 027 866 710 7	463	0,125	100,129	30.04.2015	12.03.2024	460		460	
			101,343	19.11.2015		181		181	
			100,606	03.12.2018		297	938	297	938
CH 027 866 711 5	464	0,500	101,490	30.04.2015	30.04.2030	333		333	
			96,415	28.07.2015		370	703	370	703
CH 028 584 935 9	465	0,375	100,918	30.06.2015	30.08.2023	718		718	
			103,799	11.10.2019		38	756	38	756
CH 028 584 936 7	466	0,625	100,115	30.06.2015	30.06.2027	295		295	
			104,001	19.11.2015		141		141	
			103,499	06.10.2017		167		167	
			106,521	22.12.2020		171		171	774
			98,287	24.05.2022		83	857		
CH 028 828 638 5	467	0,500	100,586	28.07.2015	28.07.2025	740		740	
			103,841	19.11.2015		221	961	221	961
CH 029 518 638 8	469	0,375	100,664	15.09.2015	15.09.2025	167		167	
			103,475	21.11.2016		108		108	
			101,610	02.05.2018		313	588	313	588
CH 030 087 426 7	470	0,125	100,114	02.11.2015	17.07.2024	267		267	
			100,272	28.03.2018		404	671	404	671
CH 030 087 428 3	471	0,625	100,181	02.11.2015	01.11.2030	487		487	
			101,941	19.11.2015		189		189	
			104,319	22.04.2020		230	906	230	906
CH 030 617 372 2	472	0,000	100,000	15.12.2015	25.07.2023	274		274	
			100,000	11.02.2016		390		390	
			101,500	21.10.2016		333	997	333	997
CH 030 617 373 0	473	0,125	100,248	15.12.2015	25.02.2026	105		105	
			100,038	31.10.2017		426	531	426	531

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.		Montant CHF mios.	
						31.12.2022		31.12.2021	
CH 030 617 374 8	474	0,500	100,917	15.12.2015	20.09.2030	233		233	
			100,358	15.12.2016		155		155	
			102,025	15.09.2017		141		141	
			103,031	22.04.2020		283	812	283	812
CH 030 725 642 7	475	0,250	100,089	11.02.2016	11.02.2028	138		138	
			100,917	30.03.2016		394		394	
			101,639	21.11.2016		160		160	
			99,165	14.09.2018		81		81	
			102,839	21.05.2021	118	891	118	891	
CH 030 725 645 0	476	0,600	100,334	11.02.2016	11.12.2035	393		393	
			97,486	08.02.2019		120		120	
			103,222	04.06.2019		119		119	
			106,783	28.01.2020		264	896	264	896
CH 031 251 271 5	478	0,500	101,576	30.03.2016	30.03.2034	485		485	
			99,177	31.10.2017		130		130	
			95,284	03.12.2018		93		93	
			104,467	21.05.2021		109	817	109	817
CH 031 940 373 6	479	0,000	101,358	07.06.2016	07.11.2022				390
CH 031 940 374 4	480	0,050	100,416	07.06.2016	06.11.2026	276		276	
			100,823	25.07.2016		397		397	
			100,003	21.11.2016		231	904	231	904
CH 031 940 378 5	481	0,300	100,626	07.06.2016	06.06.2031	212		212	
			103,702	25.07.2016		277		277	
			97,354	17.07.2017		341		341	
			96,396	14.09.2018		106	936	106	936
CH 033 658 766 9	482	0,000	101,097	02.09.2016	14.06.2024	310		310	
			100,000	28.02.2017		538	848	538	848
CH 033 658 771 9	483	0,000	100,209	02.09.2016	27.01.2027	270		270	
			98,722	08.02.2019		210		210	
			104,964	10.09.2019		100		100	
			102,751	21.02.2020		209	789	209	789
CH 033 658 772 7	484	0,125	101,158	02.09.2016	02.09.2031	183		183	
			100,213	21.10.2016		150		150	
			95,755	28.11.2016		236		236	
			96,351	04.05.2017		131		131	
			100,180	26.11.2021		140	840	140	840
CH 033 764 558 1	485	0,000	100,000	21.10.2016	02.10.2026	277		277	
			101,668	03.12.2019		182	459	182	459
CH 034 458 380 9	486	0,125	100,212	28.11.2016	02.12.2024	487		487	
			100,524	21.02.2017		247		247	
			102,474	04.06.2019		212	946	212	946
CH 034 458 381 7	487	0,375	100,325	28.11.2016	24.10.2028	412		412	
			98,696	08.06.2018		330		330	
			106,577	11.10.2019		185	927	185	927
CH 034 458 379 1	488	0,250	100,846	15.12.2016	21.05.2025	475		475	
			102,282	03.05.2017		286	761	286	761

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.	
						31.12.2022	31.12.2021
CH 035 259 588 5	489	0,375	100,902	21.02.2017	21.09.2027	407	407
			101,300	28.02.2017		177	177
			102,536	03.05.2017		215 799	215 799
CH 035 259 589 3	490	0,500	100,110	21.02.2017	20.02.2032	285	285
			102,562	03.05.2017		190	190
			100,593	06.06.2017		196	196
			100,283	01.12.2017		98 769	98 769
CH 035 767 615 1	491	0,010	100,000	12.04.2017	05.02.2024	312	312
			100,680	01.12.2017		148	148
			100,035	08.06.2018		89	89
			100,387	02.10.2018		163 712	163 712
CH 035 767 616 9	492	0,375	100,969	12.04.2017	07.12.2026	250	250
			102,523	15.09.2017		270	270
			100,431	08.06.2018		295 815	295 815
CH 035 767 617 7	493	0,500	100,682	12.04.2017	12.10.2029	150	150
			104,522	04.06.2019		170	170
			104,598	22.05.2020		680 1 000	680 1 000
CH 036 153 282 0	494	0,250	100,684	04.05.2017	26.05.2027	370	370
			98,854	28.03.2018		207	207
			103,402	06.10.2020		116	116
			103,735	16.09.2021		195 888	195 888
CH 036 153 291 1	495	0,250	101,028	06.06.2017	12.05.2026	161	161
			103,780	15.07.2019		316	316
			102,927	21.05.2021		180 657	180 657
CH 036 153 306 7	496	0,250	100,664	17.07.2017	01.12.2025	452	452
			101,088	06.10.2017		208	208
			103,782	27.06.2019		50 710	50 710
CH 037 347 607 3	497	0,375	100,652	31.10.2017	24.07.2028	374	374
			99,034	03.12.2018		297	297
			102,231	22.04.2020		195 866	195 866
CH 037 347 619 8	498	0,250	100,040	01.12.2017	06.12.2027	542	542
			103,629	27.06.2019		267	267
			103,548	29.10.2020		191 1 000	191 1 000
CH 037 347 641 2	499	0,500	101,034	15.02.2018	19.05.2028	373	373
			100,873	21.06.2018		350	350
			103,916	15.12.2021		254 977	254 977
CH 037 347 642 0	500	0,650	100,285	15.02.2018	15.02.2033	222	222
			98,907	28.03.2018		247	247
			99,671	02.05.2018		77	77
			98,338	08.06.2018		111	111
			105,471	26.11.2021		116 773	116 773
CH 037 347 669 3	501	0,500	100,588	02.05.2018	24.11.2028	120	120
			100,765	24.07.2018		65	65
			105,265	28.01.2020		714 899	714 899
CH 037 347 696 6	502	0,750	100,390	21.06.2018	21.06.2033	176	176
			100,378	24.07.2018		42	42
			99,213	06.11.2018		71	71
			108,201	27.06.2019		133 422	133 422

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.	
						31.12.2022	31.12.2021
CH 039 863 327 8	503	0,125	100,243	24.07.2018	16.04.2025	314	314
			101,662	02.04.2019		119 433	119 433
CH 039 863 348 4	504	0,250	100,170	02.10.2018	20.07.2026	195	195
CH 039 863 349 2	505	0,750	100,500	02.10.2018	01.10.2032	129	129
			112,058	11.10.2019		129	129
			108,931	03.09.2020		266	266
			109,388	29.10.2020		142 666	142 666
CH 039 863 356 7	506	0,125	100,101	06.11.2018	31.10.2024	235	235
			101,594	05.03.2019		271 506	271 506
CH 039 863 357 5	507	0,625	100,739	06.11.2018	08.03.2029	164	164
			106,922	15.07.2019		146	146
			103,972	06.04.2020		690 1 000	690 1 000
CH 041 904 084 2	508	0,550	100,341	08.02.2019	29.01.2031	100	100
			102,530	02.04.2019		351	351
			105,941	27.06.2019		149	149
			111,339	10.09.2019		60	60
			104,882	21.05.2021		231 891	231 891
CH 041 904 094 1	509	0,300	100,420	05.03.2019	09.04.2029	349	349
			102,620	15.07.2020		587 936	587 936
CH 041 904 095 8	510	0,700	100,281	05.03.2019	04.03.2039	133	133
			100,930	02.04.2019		181	181
			106,940	15.07.2019		135 449	135 449
CH 041 904 116 2	511	0,000	101,106	15.05.2019	23.06.2025	230	230
CH 041 904 117 0	512	0,200	100,455	15.05.2019	10.09.2029	265	265
			102,585	01.11.2019		90	90
			100,366	22.04.2020		355 710	355 710
CH 041 904 118 8	513	0,500	100,760	15.05.2019	15.05.2034	270	270
			105,062	03.12.2019		224 494	224 494
CH 041 904 146 9	514	0,000	104,571	10.09.2019	10.09.2037	115	115
			96,353	01.11.2019		147 262	147 262
CH 046 123 896 3	515	0,100	100,478	03.12.2019	03.12.2031	980	980
CH 046 123 913 6	516	0,125	100,734	28.01.2020	23.03.2032	367	367
			98,448	22.04.2020		338 705	338 705
CH 050 607 116 3	517	0,000	102,416	21.02.2020	02.04.2031	146	146
			99,615	10.06.2021		481 627	481 627
CH 050 607 117 1	518	0,020	100,122	21.02.2020	30.01.2040	190	190
			93,222	22.04.2020		204 394	204 394
CH 053 689 270 3	519	0,125	100,238	22.05.2020	23.04.2032	409	409
			100,481	15.07.2020		287 696	287 696
CH 053 689 271 1	520	0,200	100,593	22.05.2020	22.05.2042	271	271
			103,295	29.10.2020		25 296	25 296
CH 053 689 275 2	521	0,100	100,174	12.06.2020	12.06.2030	394	394
CH 053 689 276 0	522	0,250	100,342	12.06.2020	12.06.2040	146	146
CH 053 689 290 1	523	0,200	100,483	15.07.2020	13.07.2035	335	335
			102,939	29.10.2020		106	106
			103,409	22.12.2020		142 583	142 583
CH 053 689 319 8	524	0,000	100,902	03.09.2020	21.06.2028	355	355
			101,119	09.03.2021		209 564	209 564

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mos.		Montant CHF mos.	
						31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
CH 053 689 321 4	525	0,125	100,260	03.09.2020	03.09.2035	218		218	
			101,027	10.11.2020		245	463	254	463
CH 053 689 341 2	526	0,000	101,005	06.10.2020	19.07.2030	155		155	
			101,752	22.12.2020		362	517	362	517
CH 053 689 342 0	527	0,050	100,804	06.10.2020	06.10.2043	131		131	
CH 057 057 615 4	528	0,000	100,941	10.11.2020	15.03.2030	405		405	
			98,017	11.02.2022		542	947		
CH 058 903 101 9	529	0,000	102,235	17.02.2021	05.02.2029	448		448	
			100,295	29.10.2021		264	712	264	712
CH 058 903 102 7	530	0,000	101,027	17.02.2021	18.03.2033	280		280	
			98,398	21.05.2021		129	409	129	409
CH 058 903 103 5	531	0,000	100,340	17.02.2021	15.02.2036	342		342	
			97,116	21.05.2021		61		61	
			97,103	10.06.2021		170		170	
			97,352	15.12.2021		255	828	255	828
CH 058 903 111 8	532	0,100	100,379	09.03.2021	03.10.2031	504		504	
CH 058 903 112 6	533	0,250	100,634	09.03.2021	21.04.2036	183		183	
			100,452	26.11.2021		18	201	18	201
CH 110 109 652 2	534	0,000	101,419	16.04.2021	13.03.2028	347		347	
			101,306	10.06.2021		280		280	
			101,323	20.07.2021		373	1 000	373	1 000
CH 110 109 653 0	535	0,100	100,352	16.04.2021	25.05.2032	207		207	
CH 110 109 654 8	536	0,200	100,588	16.04.2021	12.06.2035	372		372	
CH 111 822 342 4	537	0,100	100,045	20.07.2021	25.06.2032	488		488	
CH 113 193 124 3	538	0,000	101,194	16.09.2021	25.07.2031	206		206	
			98,755	29.10.2021		601	807	601	807
CH 113 193 125 0	539	0,000	100,000	16.09.2021	16.09.2036	200		200	
CH 113 193 140 9	540	0,300	100,147	29.10.2021	29.10.2036	227		227	
CH 114 872 804 6	541	0,100	100,239	15.12.2021	05.05.2031	595		595	
CH 114 872 817 8	542	0,375	100,055	11.02.2022	03.11.2032	249			
CH 114 872 818 6	543	0,450	100,430	11.02.2022	11.02.2042	156			
CH 114 872 825 1	544	0,350	100,020	02.03.2022	02.08.2027	448			
CH 114 872 826 9	545	0,650	100,269	02.03.2022	03.10.2031	411			
CH 114 872 827 7	546	0,750	100,532	02.03.2022	02.03.2037	156			
CH 117 056 565 4	547	0,750	100,402	28.03.2022	19.08.2030	445			
CH 117 056 566 2	548	0,900	100,301	28.03.2022	20.05.2033	212			
CH 117 056 567 0	549	1,000	100,035	28.03.2022	12.10.2037	168			
CH 117 056 579 5	550	1,100	100,367	22.04.2022	18.04.2028	324			
			100,132	24.05.2022		78	402		
CH 117 056 580 3	551	1,400	100,444	22.04.2022	30.08.2032	316			
			98,832	24.05.2022		296	612		
CH 117 056 581 1	552	1,450	100,857	22.04.2022	14.03.2042	333			
			97,389	24.05.2022		194	527		
CH 118 921 782 6	553	1,500	100,346	20.06.2022	17.12.2029	323			
CH 118 921 783 4	554	1,700	100,419	20.06.2022	27.07.2032	366			
			100,147	09.09.2022		348			
			100,832	22.12.2022		96	810		

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.	
						31.12.2022	31.12.2021
CH 118 921 784 2	555	1,900	100,167	20.06.2022	07.07.2042	267	
CH 118 921 789 1	556	1,450	100,266	19.07.2022	30.04.2030	292	
CH 118 921 790 9	557	1,650	100,082	19.07.2022	21.12.2032	346	
CH 118 921 791 7	558	1,800	100,078	19.07.2022	23.05.2036	305	
CH 120 636 740 6	559	1,500	100,128	09.09.2022	22.05.2029	252	
CH 120 636 742 2	560	1,850	100,068	09.09.2022	02.04.2037	265	
			102,162	22.12.2022		120	385
CH 120 636 752 1	561	2,100	100,356	04.10.2022	19.07.2030	184	
CH 120 636 753 9	562	2,200	100,183	04.10.2022	04.10.2034	407	
			105,802	22.12.2022		231	638
CH 120 636 757 0	563	1,625	100,162	07.11.2022	07.04.2026	237	
CH 120 636 758 8	564	2,125	100,547	07.11.2022	19.08.2030	432	
CH 120 636 759 6	565	2,350	100,821	07.11.2022	17.11.2037	260	
CH 123 210 702 4	566	1,500	100,389	12.12.2022	19.04.2027	143	
CH 123 210 703 2	567	1,700	100,660	12.12.2022	02.12.2030	264	
CH 123 210 704 0	568	1,800	100,510	12.12.2022	12.12.2034	428	
Total						76 954	70 227

D = Placement direct (Série 372)

*Au 1^{er} mars 2015, la commission de placement est passée du principe brut au principe net. A partir de cette date, les prix d'émission sont en conséquence plus bas.

Structure des échéances des emprunts de lettres de gage

Etat au 31 décembre 2022

Echéances	Montant CHF mios.	Montant CHF mios.	Montant CHF mios.	Montant CHF mios.	Total CHF mios.
	Taux d'intérêt 0,000 - 0,999 %	Taux d'intérêt 1,000 - 1,999 %	Taux d'intérêt 2,000 - 2,999 %	Taux d'intérêt 3,000 - 3,999 %	
2023	2 493	2 210	598	0	5 301
2024	6 187	657	0	0	6 844
2025	4 640	298	590	0	5 528
2026	3 561	1 849	385	150	5 945
2027	4 781	1 682	0	0	6 463
2028	6 124	2 267	0	0	8 391
2029	5 192	2 573	0	0	7 765
2030	5 541	556	616	0	6 713
2031	6 591	0	0	0	6 591
2032	3 780	1 768	0	0	5 548
2033	1 816	0	0	0	1 816
2034	1 311	428	638	0	2 377
2035	2 314	0	0	0	2 314
2036	1 456	305	0	0	1 761
2037	418	553	260	0	1 231
2039	449	0	0	0	449
2040	540	0	0	0	540
2042	452	794	0	0	1 246
2043	131	0	0	0	131
Total	57 777	15 940	3 087	150	76 954



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Zurich, le 19 avril 2023

**Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA,
Zurich**

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables (voir en pages 16 - 37 du rapport de gestion).

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de



procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Activité de crédit – Dépréciation des prêts de lettres de gage aux banques membres

Faits significatifs du contrôle

Les prêts de lettres de gage aux banques membres totalisent de 76.95 milliards de CHF au 31 décembre 2022, soit 98.9% du total du bilan. A la date du bilan, aucun correctif de valeur n'est enregistré. La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA présente les prêts de lettres de gage aux banques membres à la valeur nominale. La détermination d'un éventuel besoin de provision pour dépréciation d'actif est réalisée sur base individuelle et se mesure à la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant de récupération probable, en tenant compte du risque de contrepartie et de la valeur des gages.

Conformément aux dispositions réglementaires, les banques membres de la Centrale de lettres de gage doivent couvrir les prêts reçus par des créances hypothécaires gagées à hauteur de minimum 115 %. Seuls les objets situés en Suisse peuvent servir de couverture des prêts de lettres de gage et le taux de nantissement maximum est limité à deux tiers de leur valeur de nantissement.

L'appréciation de la valeur des prêts de lettres de gage est essentielle pour la détermination de la fortune, de la situation financière et de la capacité bénéficiaire de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. De ce fait elle représente un domaine de contrôle essentiel.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA décrit les principes de présentation et d'évaluation ainsi que d'autres informations relatives aux prêts de lettres de gage pages 16 (bilan), 21 (principes de présentation et d'évaluation) ainsi que 24 (tableau des prêts de lettres de gage) de son rapport annuel.

Nos procédures d'audit

Nos contrôles comprenaient l'appréciation des processus d'octroi des prêts de lettres de gage et leur surveillance ainsi que l'appréciation de la solvabilité de l'emprunteur. Les banques membres de la Centrale de lettres de gage doivent charger leur société d'audit respective de réaliser un contrôle annuel du registre des gages et de la couverture des prêts (Loi sur l'émission de lettres de gage, art. 38b). Dans le cadre de notre révision, nous avons consulté les rapports des sociétés d'audit des banques membres.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la dépréciation des prêts de lettres de gage aux membres.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'affectation du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Bruno Patusi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Fredrik Berglund
Expert-réviseur agréé

Aperçu pluriannuel

(Exercices comptables)

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000	2020 CHF 1 000	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Activités d'émission					
Emissions	10 443 000	8 583 000	11 258 000	7 116 000	6 946 000
Remboursements	-3 716 000	-4 047 000	-3 837 000	-3 361 000	-4 497 000
Variations du stock	6 727 000	4 536 000	7 421 000	3 755 000	2 449 000

	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2020 CHF 1 000	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Volume des lettres de gage					
Emprunts/prêts de lettres de gage	76 954 000	70 227 000	65 691 000	58 270 000	54 515 000

	31.12.2022 en %	31.12.2021 en %	31.12.2020 en %	31.12.2019 en %	31.12.2018 en %
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux					
Emprunts de lettres de gage	0,62	0,53	0,62	0,69	0,79
Prêts de lettres de gage	0,65	0,56	0,64	0,72	0,81

	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000	2020 CHF 1 000	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Compte de résultat					
Produit d'exploitation	23 009	22 190	19 526	17 971	16 933
dont marge d'intérêt des lettres de gage	19 378	16 801	14 535	12 138	10 465
dont autre produits d'intérêts	3 542	5 397	4 947	5 753	6 354
Charges sur commissions et émoluments	-1 696	-1 839	-2 121	-2 260	-2 688
Charges administratives	-4 175	-3 753	-3 155	-2 952	-2 926
Frais d'émission	-978	-927	-878	-849	-882
Bénéfice brut	16 160	15 672	13 373	11 909	10 438
Bénéfice annuel	16 160	15 672	13 373	11 909	10 438

	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2020 CHF 1 000	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Fonds propres (après affectation du bénéfice)					
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 923 469	1 925 110	1 442 438	1 440 440	1 439 906
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 543 946	1 409 011	1 318 481	1 169 945	1 095 238
Excédent de fonds propres	379 524	516 098	123 956	270 495	344 668
Taux de couverture des fonds propres	124,6 %	136,6 %	109,4 %	123,1 %	131,5 %
Rapport entre capital propre à prendre en compte et la totalité des fonds de tiers	2,5 %	2,7 %	2,2 %	2,5 %	2,6 %

	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Notations					
Moody's (emprunts)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich (émetteur)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)

	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Notations de durabilité (émetteur)					
MSCI ESG	A	A	A	A	-
ISS ESG	C Prime	C Prime	C Prime	C Prime	-

Ce texte a été traduit. Seule la version allemande fait foi.

Impressum

Editeur Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Case postale, CH-8010 Zurich

Conseils stratégiques Stephan Bochsler Consulting, CH-8914 Aeugst am Albis

Conception & Graphisme Concept & Artwork AG, CH-8044 Gockhausen

Photos Ralph Bensberg (couverture: Gantnerbrücke), Selina Meier (Avant-propos: Conseil d'administration et équipe)

Impression Staffel Medien AG, CH-8045 Zurich

© **Copyright** 2023, Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA



Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses